

Atelier de formation des principaux réseaux et plateformes d'OSC régionales sur les techniques et plaidoyer d'influence sur des politiques et mécanismes de coopération entre la Chine et l'Afrique

Termes de Référence

I. Contexte et Justification :

En 1999, la Chine a initié sa stratégie de mondialisation appelée « Go Out Policy », visant à encourager les investissements chinois à l'étranger. Deux ans plus tard, en 2001, la Chine est devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), marquant ainsi l'ouverture de son marché des biens et services et le début de son expansion commerciale dans le monde.

Pour renforcer cette dynamique, une autre initiative a été lancée en 2013, connue sous le nom de « Belt and Road Initiative » ou « Nouvelles Routes de la Soie ». Il s'agit d'une stratégie de connectivité et de développement visant à relier économiquement la Chine à l'Europe en intégrant les régions d'Asie centrale à travers un vaste réseau de corridors routiers et ferroviaires. Les objectifs économiques incluent l'augmentation des exportations des entreprises chinoises du secteur de la construction à travers la conquête de nouveaux marchés mondiaux.

Ces diverses stratégies ont porté leurs fruits. A titre illustratif, en 2001, la valeur ajoutée produite par l'économie chinoise était seulement de 1 300 milliards US dollars. Vingt ans plus tard, elle a atteint 14 300 milliards US dollars.

En l'espace de deux décennies, la Chine est devenue l'un des partenaires les plus importants pour l'Afrique. Elle a réussi à élaborer un modèle de coopération Sud-Sud qui a donné des résultats positifs, bien que la nature et le contenu de ce modèle fassent encore l'objet de débats.

La croissance exponentielle des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine illustre l'importance mutuelle de ces deux partenaires. Le commerce sino-africain a dépassé les 208 milliards de dollars, ce qui représente soit plus de vingt fois son niveau par rapport à l'an 2000. De surcroît, la Chine est demeurée le premier partenaire commercial de l'Afrique pendant onze années consécutives, contribuant ainsi à plus de 20 % de la croissance économique du continent.

En 2022, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont atteint un montant record de 282 milliards de dollars, selon les données publiées par l'Administration générale des douanes chinoises, enregistrant une hausse de 11 % par rapport à 2021.

La croissance significative du commerce sino-africain, tant en volume qu'en valeur, révèle néanmoins une concentration extrême autour de quelques pays. En effet, environ 60 % des exportations chinoises sont destinées à seulement six pays : l'Afrique du Sud (21 %), l'Égypte (12 %), le Nigéria (10 %), l'Algérie (7 %), le Maroc (6 %) et le Bénin (5 %). Concernant les importations, la Chine dépend de quatre pays pour près de 70 % de ses approvisionnements : l'Angola (34 %), l'Afrique du Sud (20 %), le Soudan (11 %) et la République du Congo (8 %).

Cette concentration s'explique principalement par la prépondérance du pétrole qui représente 70% des importations chinoises, provenant principalement de l'Angola et du Soudan. Bien que les importations agricoles constituent une part importante pour plusieurs pays africains, elles ne représentent qu'une fraction modeste du total des importations chinoises.

Comme le commerce, les investissements chinois en Afrique ont également connu une forte croissance. La Chine encourage fortement ses entreprises à s'intéresser au marché africain, qui offre des opportunités d'investissement de plus en plus diversifiées. Dans le cadre de sa stratégie vis-à-vis de l'Afrique, la Chine élargit la liste des exportations africaines admises en franchise, propose des crédits commerciaux préférentiels et crée un fonds important pour soutenir les investissements directs étrangers (IDE) chinois en Afrique.

Les investissements chinois ont connu une croissance significative au fil des années. Ils s'élevaient à environ 392 millions US dollars en 2005, ont atteint 900 millions US dollars en 2006 et 5,4 milliards US dollars en 2008. Entre 2004 et 2008, l'Afrique a attiré environ 10 % des investissements directs chinois. Des chercheurs comme Kaplinsky et Morris ont évalué les investissements chinois dans les champs pétrolifères du Nigéria à 2,7 milliards US dollars en 2008. En 2009, les IDE chinois se montaient à 9,3 milliards US dollars. Bien que principalement axés sur l'accès aux ressources minières et pétrolières, les investissements chinois ont tendance à se diversifier.

À ces avancées s'ajoutent diverses initiatives, telles que la « Vision 2035 de la coopération sino-africaine », qui englobe neuf projets portant sur l'innovation numérique, le développement vert, les échanges culturels, ainsi que la coopération pour la paix et la sécurité, entre autres. Parmi ces projets figurent le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies et le siège de l'Union africaine.

Il est important de noter que la Chine élabore une stratégie claire, reposant sur des piliers variés tant par leur nature que par leur composante. Cette stratégie s'adapte au contexte auquel elle est confrontée et se déploie en conséquence.

C'est dans cette perspective que la Chine reconnaît l'importance stratégique de la CEDEAO et de son vaste marché potentiel, qui compte plus de 360 millions de consommateurs. Par conséquent, elle a entrepris de travailler en étroite collaboration avec la CEDEAO dans des secteurs traditionnels comme la construction d'infrastructures, l'agriculture et la formation du personnel, mais aussi dans des domaines émergents tels que la finance, la réduction des catastrophes naturelles et les droits de propriété intellectuelle. À partir de 2011, le gouvernement chinois a conclu des accords-cadres de coopération économique et commerciale avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le but d'élargir la coopération pour faciliter le commerce, renforcer les investissements directs, construire des infrastructures transfrontalières et fournir de l'aide au développement.

Ainsi, dans le cadre des efforts visant à promouvoir le développement de la région ouest-africaine, la Commission de la CEDEAO a signé cinq protocoles d'accord avec le conglomérat chinois CGCOC, portant sur divers projets de développement. Ces protocoles d'accord couvrent notamment le chemin de fer transouest africain, l'autoroute côtière trans-ouest africaine, les infrastructures de télécommunication d'Afrique de l'Ouest, l'aviation régionale ouest-africaine, ainsi que la construction du nouveau siège de la CEDEAO et de ses annexes à Abuja, au Nigeria. Parmi ces projets figure le projet routier Lagos-Abidjan, d'une longueur de 1 028 kilomètres, reliant cinq des 12 pays côtiers de la région. Pour ce projet, une demande d'aide de 15 millions de dollars a été adressée à la CBD pour la réalisation d'études de faisabilité, le coût total du projet étant estimé à 80 milliards de dollars. La seconde phase du projet concerne le tronçon

Dakar-Abidjan, couvrant une distance de 3 260 kilomètres. Les études de faisabilité pour cette phase sont estimées à 25 millions de dollars, avec un coût total de 25 milliards de dollars.

Au-delà de ces aspects de la coopération, il est important de noter qu'en Afrique de l'Ouest, la plupart des acteurs de la société civile, y compris ceux qui étaient auparavant sceptiques, reconnaissent désormais les nombreux avantages de l'inclusion de certaines organisations de la société civile dans les processus de négociation, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation. La participation de la société civile aux négociations des Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne a constitué des moments et des espaces de légitimation des politiques commerciales et économiques. Cette participation a contribué à enrichir et diversifier les discussions sur les partenariats sud-sud, offrant des perspectives qui n'auraient pas été envisagées si seuls les pouvoirs publics avaient été responsables de l'élaboration et de la conduite des politiques.

Si le partenariat Afrique-Europe a connu des évolutions significatives grâce aux transformations de la coopération entre l'UE et les pays ACP, c'est en grande partie grâce à la contribution des organisations de la société civile qui ont animé le débat public et influencé les opinions. En revanche, ce n'est pas le cas en Afrique de l'Ouest pour ce qui concerne le partenariat sino-africain ou sino-ouest africain. La société civile africaine n'a pas montré beaucoup d'intérêt pour les relations entre la Chine et l'Afrique. Elle a souvent observé de loin l'évolution de ce partenariat et a parfois constaté les avantages et défis qui en découlent, sans pouvoir devenir un véritable acteur de ce partenariat. Cette posture de la société civile peut s'expliquer par le manque de stratégies claires pour suivre et influer la coopération Chine-Afrique, ainsi que par l'absence d'une large palette de compétences.

Il apparaît pourtant, au regard des développements de cette coopération, qu'il est réellement nécessaire que les organisations de la société civile s'investissent sur cette question. C'est pourquoi, face à cette nécessité et en raison du manque de réussite des initiatives prises ici et là, Enda CACID s'est engagé sur le sujet depuis plusieurs années. Des concertations régionales aux espaces de dialogue pluri-acteurs sur la coopération sino-africaine et la place de la société civile, la réflexion a longtemps été menée. Cependant, constatant le déficit d'informations et la disponibilité limitée des connaissances sur ce sujet, CACID a entrepris cette année une série d'études, parmi lesquelles :

- 1. Évaluation de la coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays de la CEDEAO
- 2. Étude comparative des stratégies de pénétration des commerçants chinois dans le commerce de détail au Sénégal et au Ghana
- 3. Étude sur l'impact des zones économiques spéciales chinoises au Nigeria et au Sénégal
- 4. Document d'orientation stratégique sur la coopération CEDEAO-Chine
- 5. Policy brief sur le commerce et l'investissement privé dans le cadre des engagements du FOCAC
- 6. Policy brief sur le commerce et la dette dans le cadre des engagements du FOCAC
- 7. Cartographie des OSC d'Afrique de l'Ouest travaillant sur la coopération Chine-Afrique

Pour aller plus loin dans ces initiatives et donner à la société civile ouest-africaine les moyens de se positionner avec plus d'impact dans cette coopération, il est nécessaire de renforcer ses capacités et de mettre en place un réseau sous-régional dynamique et fonctionnel. C'est pourquoi ENDA CACID a décidé d'organiser un atelier de formation pour les principaux réseaux et plateformes d'OSC régionales. Cet atelier portera sur les techniques de plaidoyer et d'influence concernant les politiques et mécanismes de coopération entre la Chine et l'Afrique.

II. Objectifs

L'atelier vise à former les principaux réseaux et plateformes d'OSC régionales sur les techniques de plaidoyer et d'influence concernant les politiques et mécanismes de coopération entre la Chine et l'Afrique.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1. Renforcer les capacités des parties prenantes régionales et nationales afin de garantir une implication optimale de la société civile dans les initiatives autour de la coopération Chine-Afrique.
- 2. Passer en revue les différents aspects de la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique.
- 3. Examiner les problématiques liées aux zones économiques spéciales (ZES), à la dette, à l'investissement privé, au commerce de détail, etc.
- 4. Outiller les organisations de la société civile sur les techniques de plaidoyer et d'influence pour une meilleure participation dans les initiatives relatives à cette coopération.
- 5. Favoriser un cadre d'échanges et de partage entre les parties prenantes ouest-africaines.
- 6. Bâtir un partenariat et mutualiser les forces entre les acteurs.
- 7. Décider de créer un réseau régional multipartite autour des questions liées à la coopération entre l'Afrique et la Chine.

III. <u>Résultats attendus</u>

Les résultats suivants sont attendus de l'atelier régional :

- 1. Les capacités des parties prenantes régionales et nationales sont renforcées afin de garantir une implication optimale de la société civile dans les initiatives autour de la coopération Chine-Afrique.
- 2. Les différents aspects de la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique sont passés en revue.
- 3. La revue des problématiques liées aux zones économiques spéciales (ZES), à la dette, à l'investissement privé, au commerce de détail, etc., est réalisée.
- 4. Les organisations de la société civile sont outillées sur les techniques de plaidoyer et d'influence pour une meilleure participation dans les initiatives relatives à cette coopération.
- 5. Un cadre d'échanges et de partage entre les parties prenantes ouest-africaines est établi.
- 6. Un partenariat et une mutualisation des forces entre acteurs sont bâtis.
- 7. L'initiative de création d'un réseau régional multipartite autour des questions liées à la coopération entre l'Afrique et la Chine est adoptée.

IV. <u>Méthodologie de l'atelier</u>

L'atelier de formation sur la coopération Chine-Afrique réunira une trentaine d'acteurs issus des OSC et plateformes régionales œuvrant sur la coopération Chine Afrique. Il rassemblera des organisations de la société civile, des acteurs clés du secteur privé, des syndicats, des organisations de femmes, des responsables gouvernementaux et des institutions politiques, de la CEDEAO.

V. Date et lieu:

L'atelier de formation des principaux réseaux et plateformes d'OSC régionales sur les techniques et plaidoyer d'influence sur des politiques et mécanismes de coopération entre la Chine et l'Afrique se tiendra le 25 Juin à l'hôtel fleur de Lys, Dakar (Sénégal).

VI. <u>Participants</u>:

Les 30 participants attendus à l'atelier de formation proviendront des structures ou organisations suivantes, avec une répartition de 15 nationaux (Sénégal) et 15 participants externes (d'autres pays ouest-africains) :

- Plateformes et organisations de la société civile nationale,
- > Responsables gouvernementaux et des institutions politiques
- > Entreprises exportatrices,
- Organisations des femmes commerçantes,
- Etc.

Avec l'appui de

OPEN SOCIETY FOUNDATIONS